

Sans vous, l'action s'arrête.

N°121 MARS, AVRIL, MAI 2016

action



Votre don en action



20 ANS
DE MISSIONS
AFGHANES



Sommaire

BULLETIN TRIMESTRIEL N°121

05 **BURKINA FASO → Le cercle vicieux des maladies hydriques et de la sous-nutrition**

06 **KURDISTAN IRAKIEN → L'eau, l'assainissement et l'hygiène : un secteur aux enjeux économiques indéniables**



© ACF, Sandra Calligaro - Afghanistan

08 **AFGHANISTAN → 20 ans de missions afghanes**

10 **FRANCE → Journée Mondiale de l'Eau**



Plus de 30 ans d'actions sur le terrain

Action contre la Faim (ACF) est l'un des piliers historiques du mouvement «French Doctors».

Elle a été créée sur le modèle des organisations non gouvernementales (ONG) laïques, indépendantes des États et défendant l'idée d'un devoir moral qui s'impose à tous : celui de secourir ceux qui souffrent où qu'ils se trouvent, quelque soit le camp auquel ils appartiennent.

Après plus de 30 ans d'actions sur le terrain, ACF est aujourd'hui une ONG de grande envergure. Implantée en France, elle dispose d'un réseau international qui lui permet de coordonner ses missions dans plus de quarante pays.

Née dans le contexte de la crise afghane en 1979 pour porter assistance aux réfugiés afghans au Pakistan, notre présence en Afghanistan est historique. Depuis cette première intervention humanitaire, les équipes d'ACF suivent le pays dans son histoire mouvementée, ses guerres, ses sécheresses, ses inondations et glissements de terrain, ses tremblements de terre, sa reconstruction, ses contradictions et ses problèmes structurels.

7,5 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire, soit environ un quart de la population afghane. De nombreux défis sont encore à relever, nous avons besoin de vous pour financer l'aide apportée aux populations qui en ont besoin, ainsi que la logistique et le personnel associés.

Sans vous, l'action s'arrête.

MIKE PENROSE
Directeur général

action

BULLETIN TRIMESTRIEL N°121 MARS - AVRIL - MAI 2016
Photo de couverture : © ACF, Sandra Calligaro - Afghanistan

Action contre la Faim 14/16 boulevard de Douaumont, CS 80060, 75854 Paris Cedex 17 • Tél. : 01 70 84 70 70
• Fax : 01 70 84 70 71 • Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1994 • Commission paritaire n°0719 H 86186-ISSN 2262-306

Directeur de la publication : Mike Penrose Rédacteur en chef : Anne Degroux Secrétaire de rédaction & iconographe : Emeraude Godin Ont participé à ce numéro : Julie Pappacena, Mike Penrose, Perrine Rémusat, Stephen Dock, Karima Zanifi, Claire Gaillardou, Jean Lapègue, Florian Serieux, Julia Belusa, Lucile Grosjean, Leila Bahloul, Tiphaine Lamour, Fabienne Tainturier, Léa Belorgey, Flore Martinat-Hempel, Masoud Zuber Mosa, Alejandro Lopez.

Imprimeur : VINCENT Imprimeries - 32 Avenue Charles Bedaux, 37 042 Tours

Conception graphique : Studio l'Eclaireur Maquette : Planète com

Imprimé sur du papier recyclable PEFC demi mat 116



GRÂCE AU SOUTIEN DE TOUS, SOAMPA ET MIARA VONT BIEN !

À 18 mois, Soampa luttait contre trois maladies mortelles : malnutrition aiguë sévère, malaria et diarrhée. Grâce au soutien de nos donateurs, nos équipes ont pu administrer à Soampa un traitement complet pour combattre ces maladies. Aujourd'hui, Soampa est sauvé !

Il reprend des forces et, depuis qu'il est rentré chez lui, il grandit chaque jour grâce au traitement nutritionnel et aux antibiotiques fournis par Action contre la Faim. Quant à la petite Miara, admise d'urgence au Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle (CREN), en état de malnutrition aiguë sévère pour la seconde fois, elle a gagné en force et en poids. Elle pourra bientôt quitter le CREN et rejoindre sa maison.



< Soampa, guéri, dans les bras de sa maman.

© ACF, Y. Daher - Burkina Faso



: courriers

Parce que ce journal est le vôtre, nous tenions à vous consacrer une rubrique « Courriers » destinée à devenir un véritable espace de discussion entre vous et nous. Désormais, vous pouvez nous envoyer les questions que vous souhaitez voir développer à l'adresse suivante : **service.donateurs@actioncontrelafaim.org**



Pourquoi nous adressons-vous des cadeaux (cartes postales, porte-clés, décoration de Noël...) ?

Comme vous avez pu le constater, nous vous adressons parfois des cadeaux dans nos courriers. En effet, des tests ont démontré qu'ils nous permettent de consolider notre relation avec vous, donateurs, et d'obtenir une meilleure mobilisation de votre générosité pour soutenir nos actions. De plus, je tiens à vous rassurer sur la vigilance que nous apportons quant à la bonne utilisation des dons et la maîtrise de notre budget, 86,1% de nos dépenses ont été consacrées à nos missions sociales en 2014.

Un grand merci pour votre soutien !



NÉPAL

NÉPAL : 10 MOIS APRÈS

Regard de Stephen Dock, photographe



+ Suivez l'actualité de notre réponse sur <http://blog.actioncontrelafaim.org>

+ Instagram : découvrez plus de photos sur @actioncontrelafaim

« Je ne connaissais pas le Népal et mon imaginaire était nourri par de nombreuses idées préconçues, alimentées par un flot d'informations dû aux séismes qui ont ébranlé le pays. Je ne savais

quoi y trouver, quelle était la situation sur place. Le vacarme médiatique s'est tu. Quelques articles de presse se noient dans la masse d'informations qui inondent nos quotidiens, mais rien de concret, au point de me demander si ma place était bien là-bas. Lors de mon premier séjour, je me suis rendu compte de l'ampleur de la situation et du manque d'intérêt que nous y consacrons comme si la détresse de toute une population s'évaporerait au bout de trois semaines lorsque les génériques des journaux télévisés de 20h ne scandaient plus, ne dénombreraient plus les morts.

Devrions-nous finalement reprocher à ces individus d'avoir peut-être trop de savoir vivre ? De tenter de se reconstruire silencieusement ? De ne pas se plaindre ? En effet, il y a un fait que j'ai constaté durant mes séjours, c'est leur capacité d'abnégation, de respect pour autrui, là où, nous, Européens dans des circonstances égales serions en train de nous déchirer afin d'égoïstement nous assurer un avenir meilleur que le voisin.

Malgré notre incapacité à imaginer les conséquences d'un tel désastre, peut-être serait-il possible que nous n'oublions pas la réalité, que notre conscience ne tire pas le rideau.

L'oubli international auquel les Népalais font face aujourd'hui, un an plus tard, est selon moi, bien plus compliqué à accepter que les milliers de morts.

Un séisme est une résultante meurtrière de notre planète, malheureusement imprévisible. En revanche, l'indifférence générale est bel et bien une création de notre part que nous avons la possibilité de changer ». •





Aujourd'hui, sur trois enfants soignés par Action contre la Faim (ACF), deux souffrent de maladies hydriques. Les maladies hydriques et la sous-nutrition sont intimement liées, elles forment un cercle vicieux. L'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) est un vrai problème de santé publique. Le secteur EAH d'ACF, dont l'objectif global est toujours lié à la nutrition, répond à cette problématique.



BURKINA FASO

LE CERCLE VICIEUX DES MALADIES HYDRIQUES ET DE LA SOUS-NUTRITION

Le bien-être nutritionnel d'une communauté nécessite entre autres une alimentation diversifiée et un accès durable à l'eau potable. Au Burkina Faso, dans la province de la Tapoa, Action contre la Faim relève des taux de malnutrition aiguë préoccupants. L'association y adopte la stratégie «Wash in Nut». Celle-ci est basée sur l'intégration d'un paquet d'activités – eau, assainissement et hygiène – minimum au sein des actions de prise en charge de la sous-nutrition, pour en augmenter l'impact. Cette stratégie vise les enfants sous-nutris et leurs accompagnants, pendant toute la durée du traitement.

Facteur de risque important pour les enfants de moins de cinq ans, la sous-nutrition est responsable de la mort de plus de 40 000 enfants chaque année au Burkina Faso. L'accès à l'eau, facteur causal de sous-nutrition dans la région de l'Est, est l'un des plus bas du pays : seulement 47,3% des individus ont un accès à l'eau potable, comparé à une moyenne nationale de 58,5%. Ces insuffisances impactent significativement la situation sanitaire de la population. L'approvisionnement en eau, les services d'assainissement et les bonnes pratiques d'hygiène doivent donc rester une priorité. •



L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE : UN SECTEUR AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES INDÉNIABLES

Le secteur eau assainissement et hygiène (EAH) est, au-delà de sa fonction de réponse à un besoin vital des populations, **un atout économique incontestable**. Il se décline depuis les métiers de l'humanitaire jusqu'aux enjeux plus durables de développement, tels les partenariats publics-privés et la contribution à l'économie verte. Comment Action contre la Faim (ACF) se positionne-t-elle sur cette dimension économique ? Quels sont les risques et les réponses d'Action contre la Faim à la marchandisation de l'eau ?

“ **Près de 50% des projets EAH d'ACF-France se déroulent en contexte urbain.** ”

DR JEAN LAPÈGUE /

Référent secteur Eau, Assainissement et Hygiène.

Pour ACF, l'enjeu économique du secteur eau, assainissement et hygiène est indéniable. Il ne s'agit pas de s'y opposer mais d'être vigilant sur les modèles. Se doter d'une capacité d'analyse et, si besoin, de plaider est essentiel. Aujourd'hui, travailler avec un opérateur privé est devenu incontournable. Cependant, des dérives doivent être évitées et évitées. Dès 2006, l'association s'est penchée sur le Droit à l'Eau.

Les principes de gouvernance ont pour but de préserver les droits humains et, en particulier, le droit d'accès à l'Eau. L'objectif est d'assurer une application harmonieuse et réfléchie des rôles et responsabilités de chaque acteur, du politique au bénéficiaire. Ils permettent de mettre en place des approches « du marché » plus harmonieuses en clarifiant les rôles, responsabilités et parfois manquements de chacun des acteurs en présence. •

01

LES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Non-discrimination et égalité
Accès à l'information et transparence
Participation
Obligation de rendre des comptes
Durabilité



02

LES PRINCIPES DU DROIT À L'EAU

Disponibilité en quantité suffisante et de manière continue
Accessibilité physique
Sécurité de l'accès (qualité de l'eau et sécurité de l'utilisation des installations)
Accessibilité économique
Acceptabilité
Dignité et intimité



03

LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Sociale, économique, politique et environnementale.



→ Politique



→ Opérateur du service (délégation, opérateur privé ou public, service municipal...).



→ Citoyen, client, bénéficiaire.

PLANIFICATION
BUDGET

MISE EN OEUVRE
MAINTENANCE
TARIFICATION
INFORMATION
REDEVABILITÉ

PARTICIPATION
PAIEMENT

SCHEMA /

Le droit, la gouvernance, l'opérateur et l'utilisateur.



MASOUD ZUBER MOSA /
Superviseur eau et assainissement

Masoud Zuber Mosa, superviseur eau et assainissement

pour la base de Dohuk au Nord de l'Irak, travaille avec Action contre la Faim (ACF) depuis avril 2015. En relation directe et permanente avec les fournisseurs, les entrepreneurs et les autorités locales, son rôle est central dans l'organigramme de l'organisation. Il est chargé des évaluations réalisées sur le terrain avec le chef de projet et est le point focal de la population bénéficiaire. Ces études permettent de définir les besoins des futurs projets et de sélectionner le matériel le mieux adapté aux spécificités nationales. Il appartient ensuite aux fournisseurs de répondre aux besoins exprimés pour la réalisation du travail. Masoud édite un document de suivi pour l'ensemble des activités, ce qui lui permet de suivre avec précision leur état d'avancement, et se rend sur place autant que possible.

« **J'essaye d'être sur chaque projet au maximum tous les deux jours** et j'appelle chaque jour une personne d'ACF ou du fournisseur sur place pour vérifier le bon avancement des travaux lorsque je ne peux m'y rendre moi-même. Il y a toujours des petits problèmes avec les entreprises qui travaillent avec nous mais, avec le temps, ils comprennent mieux nos besoins et la situation s'améliore. Je suis aussi en relation avec les autorités de nombreux villages. Je les appelle, ils m'expliquent leurs problèmes et leurs besoins, ce qui me permet d'en référer aux équipes ACF. » •

 Plus d'informations sur <http://blog.actioncontrelafaim.org>

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, rdv samedi 19 mars dans l'une de nos 30 délégations régionales pour participer à un événement ludique de sensibilisation sur la thématique de l'accès à l'eau potable.



20 ANS DE MISSIONS AFGHANES

L'Afghanistan est en situation de crise depuis plus de 35 ans. Malgré une aide internationale élevée, les besoins fondamentaux des populations restent considérables : accès à la santé, moyens de subsistance...

Ainsi, dans les districts de Dar-e-Suf au Nord du pays, dans les années 70, chaque famille tadjik possédait en moyenne une centaine de chèvres, une vache et deux bœufs. 35 ans après, cette moyenne est passée à sept chèvres, et à moins d'un bovin par famille. En outre, ce pays est victime de nombreux aléas climatiques à répétition – sécheresses cycliques, inondations et glissements de terrain – qui ont causé le déplacement des populations et la perte de leurs moyens de subsistance. Dans ce contexte, de nombreuses ONG, dont Action contre la Faim (ACF), sont présentes dans le pays. La première mission d'ACF en 1979 a été de venir en aide aux réfugiés afghans au Pakistan. Après une période d'absence, l'association est

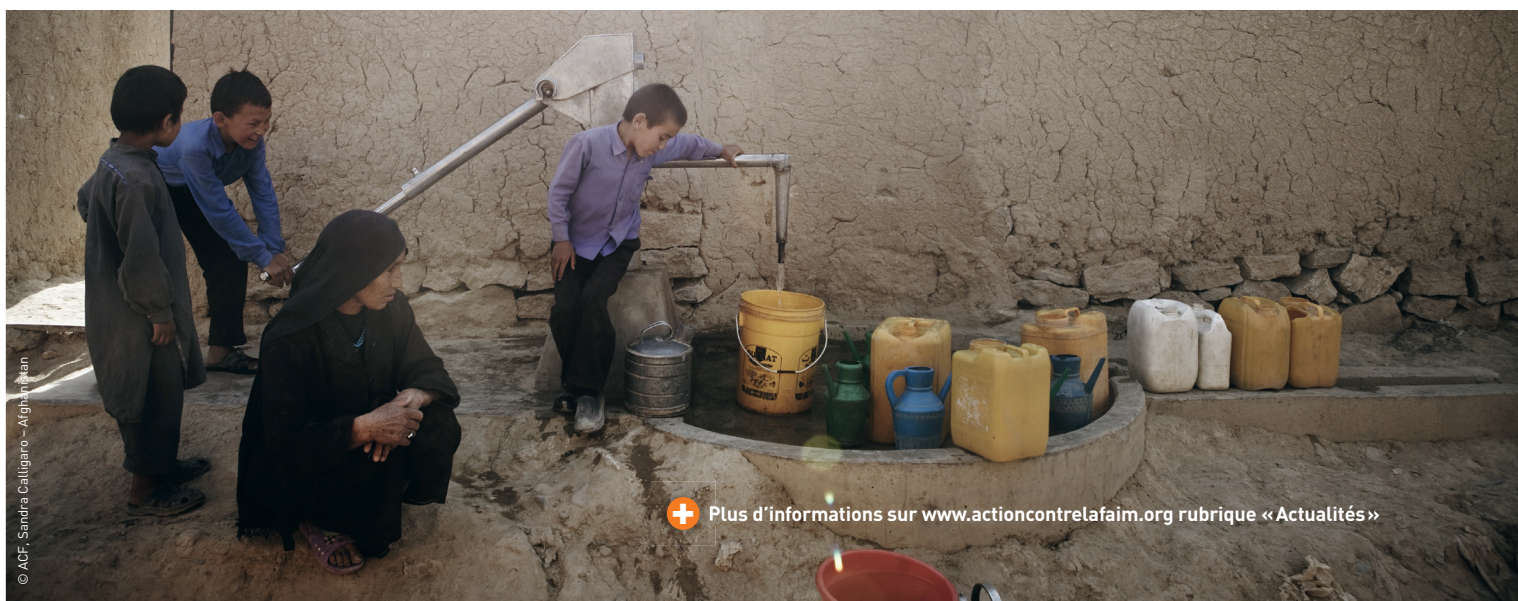
revenue en Afghanistan en 1995 pour y développer des programmes à Kaboul, puis dans le Pansheer et le centre du pays, y compris durant les bombardements de 1995-1996 et fin 2001. Entre 2002 et 2003, l'Afghanistan est la plus importante mission de l'ONG. Depuis 2004, Action contre la Faim, toujours présente dans le pays, s'interroge sur la situation critique de l'Afghanistan et sur les difficultés croissantes rencontrées pour venir en aide aux populations les plus vulnérables. Elle a longtemps concentré sa réponse à une intervention d'urgence auprès des déplacés et des familles impactées par les catastrophes naturelles et les conflits. Désormais elle développe des interventions de plus long terme pour renforcer la capacité des



© ACF, Sandra Calligaro – Afghanistan

familles à se préparer aux désastres et améliorer durablement la situation nutritionnelle des enfants. En 2015, l'association est présente dans quatre régions, à Kaboul auprès des familles déplacées vivant dans des bidonvilles loin des services de base, à Ghor, Mazar et Helmand auprès des victimes des aléas climatiques et des populations qui n'ont pas accès aux services de soins primaires. Les équipes d'ACF soutiennent les acteurs locaux et forment les personnels des centres

de santé. En plus des programmes de nutrition, de santé, et de renforcement des pratiques de soins, elles développent également des activités liées à l'eau et l'assainissement afin d'en améliorer l'accès. Nos équipes proposent aussi des programmes de sécurité alimentaire et générateurs de revenus. Les bénéficiaires apportés par l'aide humanitaire et internationale depuis plus de 10 ans sont certains. En 2014, ACF-Afghanistan a soutenu plus de 100 000 personnes. ●



© ACF, Sandra Calligaro – Afghanistan



Plus d'informations sur www.actioncontrelafaim.org rubrique « Actualités »



© Raphaël de Bengy



LUCILE GROSJEAN /

Chargée de plaidoyer crises humanitaires et conflits

« Loin de se résoudre, le conflit s'aggrave en Afghanistan. »

De même que le nombre de blessés et de personnes déplacées n'a pas été aussi élevé depuis de nombreuses années, les travailleurs humanitaires paient également un lourd tribut de cette intensification : assassinats, blessures, enlèvements, réduction des opérations du fait de violences délibérées ou accidentelles sont légion. En 2014, l'Afghanistan avait déjà été désigné comme le pays le plus dangereux pour les humanitaires, et si les chiffres ne sont pas encore complets pour 2015 : la situation devrait être encore pire. L'intensification du conflit passe également par un moindre respect des « lois de la guerre » : les Conventions de Genève. Les hôpitaux sont régulièrement la cible de bombardements et d'occupations par diverses parties au conflit. Ces affrontements en réduisant ou empêchant l'accès des populations aux services de santé et aux autres services essentiels ont un impact réel sur la population. La situation de la nutrition dans le pays en est un exemple concret : protéger les humanitaires, c'est garantir l'aide dont les populations ont besoin. » •



Pour en savoir plus : protegeonsleshumanitaires.org

> 2016

LE LEGS, UN GESTE D'ÉTERNITÉ.

Madame M., donatrice depuis 2009, était une femme engagée aux côtés d'Action contre la Faim. Elle était bénévole au sein de la délégation de Cherbourg et a décidé de faire un geste d'une grande générosité. Elle a légué l'ensemble de son patrimoine à l'association pour un montant de plus de 150 000 €. Cet argent pourra servir à la construction de plusieurs centres nutritionnels afin d'accueillir les enfants de moins de 5 ans et leur redonner espoir. •



© ACF - Haiti

 Plus d'informations sur www.actioncontrelafaim.org rubrique « Legs et assurance-vie »

METTEZ VOS COMPÉTENCES AU SERVICE D'UNE GRANDE CAUSE !

Nous recherchons actuellement des délégués bénévoles pour les villes de : Montpellier, Reims, Tours, Toulon et Grenoble, mais aussi des bénévoles pour toutes les délégations en France.

Pour être bénévole au sein d'une délégation d'Action contre la Faim ou pour être délégué(e), contactez Marie Flamand : mflamand@actioncontrelafaim.org

> 2016

SOUTENIR NOTRE ACTION AVEC UNE ASSURANCE-VIE

Il est possible de désigner Action contre la Faim comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce mode de soutien, contactez Leïla Bahloul, Conseillère libéralités.

Téléphone : 01 70 84 71 49

Email : lbahloul@actioncontrelafaim.org

> 2016

MOBILISEZ-VOUS POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU !

Le 22 mars, le réseau des délégations d'Action contre la Faim célèbrera la Journée Mondiale de l'Eau. Cette journée est l'occasion pour les délégations de sensibiliser le grand public autour des enjeux liés à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

N'hésitez pas à vous joindre à nos équipes de bénévoles pour participer à cette journée de mobilisation dans la délégation proche de chez vous ! •

 Plus d'informations sur www.actioncontrelafaim.org rubrique « Nos délégations en région »



> 2016

LES SALARIÉS MOBILISÉS CONTRE LA FAIM !



© Amélie Laurin

Opération de team building clé en main, le Challenge contre la Faim a mobilisé en 8 ans plus de 16 500 salariés et collecté 3,4 millions d'euros de dons. En 2016, l'événement se développe dans de nombreuses villes de France. Pour en savoir plus, contactez Carole Saubert : csaubert@actioncontrelafaim.org - 01 70 84 72 25

Plus d'informations sur www.challengecontrelafaim.org



> 2016

CONTENEURS D'ESPOIR, LA SOLIDARITÉ PAR-DELÀ LES MERS.

Depuis 2012 et grâce à sa fondation d'entreprise, le groupe CMA CGM met son savoir-faire et ses infrastructures au service d'Action contre la Faim en acheminant gratuitement du matériel, par voie maritime, vers des plates-formes stratégiques pour l'association. Dans le cadre du partenariat Conteneurs d'Espoirs, les équipes Logistique d'Action contre la Faim travaillent étroitement avec les équipes de CMA CGM, pour toujours plus d'efficacité en faveur des populations les plus démunies. 127 conteneurs représentant 1 350 tonnes de matériel et de produits nutritionnels ont ainsi été acheminés vers les pays d'intervention de l'association.

Plus d'informations sur www.actioncontrelafaim.org rubrique « Entreprises/Institutions »



> 2016

EAU POTABLE ?

À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, Action contre la Faim (ACF) rappelle, qu'aujourd'hui encore, 748 millions de personnes n'ont pas accès à une eau potable, soit 11% de la population mondiale.

Chaque année, les délégations d'ACF réalisent un événement de sensibilisation et de notoriété dans leur ville.

Rendez-vous sur blog.actioncontrelafaim.org

En 2016, les bénévoles de l'association distribueront des bouteilles d'eau customisées rappelant que l'eau non potable est plus courante qu'on ne le pense. À travers cette opération, l'association souhaite marquer les esprits du public en les mettant face à une réalité lointaine (l'accès à l'eau potable dans les pays en développement où ACF intervient) pour une meilleure sensibilisation sur la thématique de l'accès à l'eau potable.



> 2016

LES JEUNES SE MOBILISENT CONTRE LA FAIM

La campagne de sensibilisation annuelle dans les établissements scolaires a commencé. Plus de 275 000 élèves sont engagés à nos côtés pour cette 19^e édition de la Course contre la Faim qui aura lieu le 20 mai prochain.

Pour permettre aux élèves de comprendre le sens de leur engagement solidaire, un intervenant d'Action contre la Faim se rend dans les classes afin de les sensibiliser à la problématique de la faim dans le monde, à travers un film présentant nos interventions sur le terrain en Haïti. L'an dernier, la barre des 4M€ de collecte a été franchie !

Plus d'informations sur www.actioncontrelafaim.org rubrique « Enseignants »



© ACF

VOTRE SOUTIEN RÉGULIER PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE...

... DÈS LES
PREMIÈRES
HEURES DE
L'URGENCE

Votre soutien régulier permet
à nos équipes d'intervenir sans
attendre la mobilisation de toutes
les générosités lors de catastrophes,
comme au Népal en avril 2015.

... DANS
LA DURÉE

Votre soutien régulier permet de
mettre en place des programmes pour
favoriser l'autonomie des populations.

adinfinitas ©ACF / Daniel Burgui Iguzkiza - Népal

BON DE SOUTIEN RÉGULIER

Merci de compléter et renvoyer votre coupon
accompagné de votre RIB/IBAN

☐ **OUI**, je choisis de soutenir Action contre la Faim* chaque mois à hauteur de :

- ☐ 10€ ☐ 15€ ☐ 25€ (soit 6,25 € après réduction d'impôt)
☐ Autre montant _____ €

* Action contre la Faim affectera votre don en fonction des besoins et priorités qu'elle rencontre.

Mandat de prélèvement SEPA : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Action contre la Faim à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Action contre la Faim. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

COMPTE À DÉBITER : (Vous trouverez ces informations sur votre RIB)

IBAN - Identifiant international de compte bancaire

BIC - Code d'identification bancaire

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Merci de
joindre votre
RIB / IBAN

Date et signature (obligatoires) :

75% du montant de votre don est déduit de vos impôts

Nom et adresse d'Action contre la Faim (le créancier) :
14/16 BOULEVARD DE DOUAUMONT
CS 80060 - 75854 PARIS CEDEX 17

N° Identifiant Créancier Sepa (ICS)

FR11ZZZ362883



www.actioncontrelafaim.org

MES COORDONNÉES :

16JPM1PA

☐ M ☐ Mme ☐ M et Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

C.P. : [] [] [] [] [] []

Ville : _____

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

E-mail : _____

Les informations personnelles que vous nous communiquez sont nécessaires pour que nous soyons en mesure de traiter vos dons, émettre les reçus fiscaux, vous adresser notre communication institutionnelle. Vous pourrez également recevoir des informations et propositions non commerciales d'organismes partenaires. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant à cl@actioncontrelafaim.org. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à un traitement de données vous concernant.